



# CAP CONDUITE FORMATION

## Programme de formation

### PERMIS C

A partir de 2200 €



Le camion de CAP CONDUITE FORMATION à l'examen du plateau.

## Programme

### Hors Circulation

- Connaître les règles élémentaires de sécurité comme celles liées au véhicule en marche ainsi qu'à l'arrêt (chargement, déchargement) et connaître quelques notions sur les comportements en cas d'accident.
- Avoir des connaissances générales sur le rôle du transport routier, son organisation ainsi que les règles spécifiques qui lui sont applicables (réglementation européenne portant notamment sur les temps de conduite et de repos et l'utilisation des moyens de contrôle).
- Avoir des connaissances élémentaires en mécanique permettant de détecter certaines anomalies de fonctionnement pouvant avoir un incidence directe sur la sécurité.
- Maîtriser le véhicule en marche avant et à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul.
- Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ.
- Maîtriser le véhicule en marche arrière.
- Effectuer des arrêts de précision.

### Circulation

- Montrer une maîtrise suffisante des commandes et accessoires du véhicule pour ne pas créer de situation dangereuse.
- Montrer son degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet.
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

## Modalités d'évaluation des acquis

Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC).  
Épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie C Hors-Circulation et Circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.

### Objectifs :

Etre capable de conduire un véhicule isolé de transport de marchandises de plus de 3 T 500 de Poids Total Autorisé en charge (P.T.A.C)  
Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque ne dépassant pas 750 kg P.T.A.C

### Public concerné et prérequis :

Avoir 21 ans - Etre titulaire du permis B en cours de validité  
- Etre reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire - Epreuve Théorique Générale (code de la route) si le permis date de plus de 5 ans.

### Qualification des intervenants :

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R)

### Moyens pédagogiques et techniques :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes - Salle de cours équipées de moyens multimédia - Aire d'évolution spécialement aménagée - Véhicule porteur adapté à l'enseignement - Fiche de suivi et livret d'apprentissage - Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

**Durée : 70 heures**